

ÉPREUVE ORALE DE SOCIOLOGIE

Préparation : 1 heure - Exposé : 15 minutes – Discussion : 15 minutes

Élodie Béthoux, Pierre-Marie Chauvin

Nous avons vu un peu moins de candidats cette année que les années précédentes : 20 candidats, 1 ne s'étant pas présenté. La moyenne s'élève à 11,40/20, six candidats ayant obtenu une note strictement inférieure à 10. L'écart-type est de 3,44 – la note la plus haute est 17/20 et la plus basse 05/20. Le léger tassement de la moyenne par rapport à l'an dernier s'explique par le fait que si nombre de prestations étaient tout à fait correctes, voire bonnes ou très bonnes, aucune n'a été cette année excellente.

Les constats et conseils émis chaque année par le jury de l'épreuve orale de sociologie restent valables : nécessité de bien problématiser le sujet en affirmant la thèse défendue dès l'introduction ; construction d'un raisonnement équilibré ; pertinence et précision des concepts et des références à privilégier sur leur nombre ; mention de quelques réalités empiriques auxquelles renvoient les phénomènes étudiés ; intérêt de la discussion qui suit l'exposé pour corriger, développer ou approfondir les éléments énoncés. La maîtrise formelle de l'épreuve dont font montre la très grande majorité des candidats ne se dément pas non plus.

Les sujets proposés en 2016 étaient dans la lignée de ceux des années passées, dans leurs objets comme dans leur formulation, à la seule différence que deux sujets, au lieu d'un jusque-là, ont pris la forme d'une citation. Nous notons un certain inconfort des candidats face à ce type de libellé. Rappelons donc à cet égard trois règles simples. On ne peut tout d'abord faire l'économie de dire quelques mots sur l'auteur, sur son œuvre et sur sa place dans l'histoire de la sociologie, qu'elle soit classique ou contemporaine. Ensuite, il ne s'agit pas d'analyser mot à mot la citation, mais bien de rendre compte, d'explicitier puis de commenter le raisonnement sociologique qu'elle traduit. Enfin, il est bienvenu de rattacher cela à une problématique sociologique plus générale, ce qui permet d'aller au-delà de la citation, en montrant dans quels débats elle s'inscrit ou quels phénomènes sociaux elle éclaire (par exemple ici le sentiment de justice sociale ou la démocratisation scolaire).

Pour les sujets plus classiques, un travail préalable de définition des termes est une étape incontournable. Dans le meilleur des cas, les définitions permettent aux candidats de construire ensuite une problématisation, à partir des différentes significations d'un terme, sur la base d'une distinction entre deux versions d'un concept par exemple, ou encore à l'aide d'une notion tierce permettant de penser les rapports entre les deux notions contenues dans un sujet. L'identification d'une tension, d'un paradoxe, voire d'une énigme à résoudre est alors une bonne façon d'accrocher l'attention du jury, à condition que le programme soit tenu par la suite. En effet, et c'est là une faiblesse couramment observée dans les prestations orales, les candidats peinent à se servir tout au long de leur développement des distinctions ou des définitions opérées en introduction, et ils ne répondent pas nécessairement à la problématique posée en introduction. Rappelons donc que celle-ci doit servir de fil rouge à leur argumentation et que les parties de l'exposé sont censées être des

étapes dans la présentation de réponses articulées à la question de départ. Chaque sujet peut ainsi se traiter de bien des manières, par la problématique originale identifiée par le candidat. C'est alors l'enjeu de la discussion qui suit l'exposé d'évaluer la capacité du candidat à penser hors de sa problématique, c'est-à-dire hors de son cadre de départ, et à envisager avec le jury d'autres dimensions du sujet, d'autres exemples aussi, sur lesquels les candidats sont invités à réagir autrement que sous la forme d'une remarque lapidaire. Soulignons donc pour finir que ce jeu de questions / réponses n'est pas censé être « expédié » par le candidat sous la forme d'aphorismes mystérieux ou d'affirmations catégoriques (oui / non). Il doit plutôt permettre de produire des raisonnements construits et développés en quelques phrases, éventuellement après quelques secondes de réflexion.

Sujets donnés en 2016 :

- Qu'est-ce qu'expliquer en sociologie ?
- Peut-on parler de « loi sociologique » ?
- Le conflit social
- Réseaux et solidarités
- La culture légitime aujourd'hui
- Qu'est-ce qu'un rite ?
- « Quand l'inégalité est la loi commune d'une société, les plus fortes inégalités ne frappent point l'œil, quand tout est à peu près de même niveau, les moindres le blessent. C'est pour cela que le désir de l'égalité devient toujours plus insatiable à mesure que l'égalité est grande. », Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, 1961, tome II, Paris, Gallimard, p. 193.
- Concurrence et lien social
- La famille comme institution sociale
- « Il est vrai que, si toutes les autres données restent constantes, un fils d'ouvrier qui accéderait à un niveau d'instruction plus élevé aurait des chances de mobilité sociale plus grandes. Mais la proposition reste-t-elle vraie à partir du moment où augmente le niveau d'instruction, non pas d'un enfant d'ouvrier en particulier, mais de l'ensemble de ses pairs ? », Raymond Boudon, *L'inégalité des chances* [1973], 1984, Hachette, p. 10.
- Sport et classes sociales
- Classes sociales et mondialisation